



## AVIS D'ATTRIBUTION

### MARCHE 23 PF 08

#### A. Identification du pouvoir adjudicateur

**SIS du Bas-Rhin**  
Bâtiment Le Prisme  
2, route de Paris  
67087 STRASBOURG CEDEX 2  
03.90.20.70.93

#### B. Procédure

- Objet du marché : fourniture de véhicules porteurs de cellules (VPCE) pour le SIS du Bas-Rhin
- Procédure : appel d'offres ouvert
- Forme du marché : accord cadre à bon de commande avec un minimum de 5 véhicules et un maximum de 8 véhicules (valeur non contractuelle, volumétrie maximale à ne pas dépasser) sur la durée totale de l'accord-cadre, conformément à l'article R2162-2 et -4 du code de la commande publique.
- Allotissement : néant
- Variantes:
  - ✓ Variantes facultatives  
Néant.
  - ✓ Variantes obligatoires  
Néant

Prestations supplémentaires éventuelles : « fourniture et pose d'une grue auxiliaire de chargement en dos de cabine » (cf CCTP partie 2 – position 3.2)

- Rappel des critères de sélection des offres :
  1. **Valeur technique : 50%**
    - o Plus-value technique châssis : 15 %
    - o Plus-value technique équipement : 10 %
    - o Extension de garantie : 10 %
    - o Projection d'aménagement : 10 %
    - o Réactivité du service après vente : 5 %
  2. **Prix : 40%**
  3. **Délai de livraison : 5%**
  4. **Développement durable : 5%**

## C. Déroulement de la procédure

### 1) Publication

- Date d'envoi des publications :
  - BOAMP/JOUE : 13 septembre 2023
  - Plateforme de dématérialisation : 13 septembre 2023
- Date de parution des publications :
  - BOAMP : 16 septembre 2023
  - JOUE : 18 septembre 2023
  - Plateforme de dématérialisation : 13 septembre 2023

### 2) Réception des plis et attribution

- Date limite de réception des offres : 16 octobre 2023 à 12h00
- Nombre de plis électroniques reçus dans les délais : 2 plis
- Nombre de plis électroniques reçus hors délais : 0 pli
- Attribution :
  - Date de la commission d'appel d'offres : 26 octobre 2023
- Candidat retenu : SCANIA FRANCE
- Délibération : réunion du Bureau du 27 octobre 2023 (délibération n°IX).

Date d'envoi du présent avis : 13 décembre 2023